

DPAM L

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

R.C.S. B-27.128

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE

Les actionnaires du compartiment **DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE** (ci-après le « Compartiment ») de **DPAM L** (ci-après la « SICAV ») sont informés qu'à la question « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend notamment poursuivre et comment les investissements effectués contribuent-t-il à ces objectifs ? » dans les informations précontractuelles du Compartiment repris en annexe 1 du Prospectus de la SICAV, une partie de la réponse a été modifiée comme suit :

<u>Texte actuel</u>	<u>Texte futur à partir du 1^{er} octobre 2024</u>
<p>Les objectifs des investissements durables que le compartiment entend partiellement réaliser sont d'investir dans les sociétés contribuant par leurs produits et services aux 17 objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (« ONU »), et à faire progresser les sociétés sur leur contribution aux enjeux de développement durable et aux enjeux ESG.</p> <p>Pour atteindre son objectif partiel d'investissement durable, le compartiment vise un minimum de 50% d'émetteurs répondant à la réalisation des ODD environnementaux ou sociaux c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none">- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ; <p>.... »</p>	<p>Les objectifs des investissements durables que le compartiment entend partiellement réaliser sont d'investir dans les sociétés contribuant par leurs produits et services aux 17 objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (« ONU »), et à faire progresser les sociétés sur leur contribution aux enjeux de développement durable et aux enjeux ESG.</p> <p>Pour atteindre son objectif partiel d'investissement durable, le compartiment vise un minimum de 50% d'émetteurs répondant à la réalisation des ODD environnementaux ou sociaux c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none">- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la Taxinomie de l'UE (atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, transition vers une économie circulaire, prévention et contrôle de la pollution, et protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes) ; <p>.... »</p>

Le nouveau Prospectus de Octobre 2024 est disponible, sur simple demande, au siège social de la SICAV.

Le Conseil d'Administration.